



CERTIFICATION TCF CARTE DE RÉSIDENT EN FRANCE (CRF)

LE TEST DE CONNAISSANCES EN LANGUE FRANÇAISE ATTESTE D'UN NIVEAU DE LANGUE FRANÇAISE

Objectifs de la certification

Le TCF Carte de Résident est un test spécifiquement conçu pour répondre aux exigences du Ministère français de l'Intérieur fixant le niveau A2 [Cadre européen commun de référence pour les langues-CECRL], comme niveau requis pour l'obtention de la Carte de Résident en France, longue durée [10 ans].

Public

Toute personne souhaitant obtenir la Carte de Résident en France, longue durée [10 ans].

Compétences attestées

Le TCF Carte de Résident repose sur la compétence à communiquer en langue française. La mise en œuvre de cette compétence s'effectue à l'oral comme à l'écrit, en compréhension et en expression.]

Informations

Pour plus d'informations sur la certification TCF Carte de Résident : <https://www.ciep.fr/tcf-carte-resident-france>

Pour consulter le référentiel complet Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues : <https://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-reference-cecrl.html>

Équipe

- Évaluateurs habilités TCF

Inscription et renseignements

- 02 32 71 21 45 ou courriel@association-alfa.fr

Consulter le calendrier des sessions

- [lien fiche MEMO SESSIONS TCF]

Financement

- Compte Personnel de Formation (CPF), sur le site Mon Compte Formation <https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/>

Epreuves obligatoires

	Compréhension orale	15 mn
	Compréhension écrite	20 mn
	Expression écrite	30 mn
	Expression orale	10 mn

Cas de dispense du test

- + de 65 ans
- Renouvellement du titre de séjour
- Diplôme français niveau 3 minimum [CAP, BEP, diplôme national du brevet, etc.]
- DELF A2 minimum, certifications RNCP

Informations générales

- Attestation valable 2 ans
- 30 jours d'attente avant de s'inscrire à une nouvelle session du TCF
- Le TCF est adossé au Cadre européen commun de référence pour les langues [CECRL]

Support de passation et résultats

- Sur papier* _____ 15 jours [hors week-end et jours fériés]
- Sur ordinateur (SO)* _____ 10 jours [hors week-end et jours fériés]

* Selon les centres d'examen :

<https://www.ciep.fr/tcf-carte-resident-france/coordonnees-centres-passation-tcf-carte-resident-france>

